



C.C.  
Cab.  
Prés.  
03.08.16.10.14.15.16.17.18.19.20.21.22.23.24.25.26.27.28.29.30.31.32.33.34.35.36.37.38.39.40.41.42.43.44.45.46.47.48.49.50.51.52.53.54.55.56.57.58.59.60.61.62.63.64.65.66.67.68.69.70.71.72.73.74.75.76.77.78.79.80.81.82.83.84.85.86.87.88.89.90.91.92.93.94.95.96.97.98.99.100.

Le chef de l'opposition officielle

Québec, le 14 octobre 2016

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Député de Westmount-Saint-Louis  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Bureau 1.30  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

À titre de chef de l'opposition officielle, je vous informe de la nomination de M. Pascal Bérubé, député de Matane-Matapédia, à la fonction de leader parlementaire de l'opposition officielle.

Cette nomination est effective à compter du 14 octobre 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Jean-François Lisée

c. c. M. Michel Bonsaint, secrétaire général